

BUREAU FEDERAL N° 9 - 6 OCTOBRE 2000

Réunion tenue au Siège de la FFA

Présidence	PHILIPPE LAMBLIN
Présents	BERNARD AMSALEM - DANIEL ARCUSET - JEAN-JACQUES COURT - EDOUARD ESKENAZI - GUY GODBILLON - GERARD HERTRICH - ANNIE LAURENT - PIERRE-YVON LENOIR - Guy MANFREDI - MICHEL MARLE - CHRISTIAN ROGGEMANS
Assistent	PAUL BENARD - SUZANNE CATHIARD - JEAN DAHM – PIERRE DASRIAUX – DANIELE DEBAYE – GUY DECOCK - RICHARD DESCOUX - JEAN GRACIA – DR DIDIER POLIN (partiellement) - HERVE RACT-MADOUX - ALAIN SPIRA – ROBERT VINCENT

Réunion ouverte à 20 heures

A l'ouverture de la réunion, le Président PHILIPPE LAMBLIN se fait l'interprète de tous les présents pour adresser de cordiales félicitations aux présents qui viennent de se voir décerner, à l'occasion de la promotion du 14 juillet, une médaille de la Jeunesse et des Sports :

- **médaille d'Or** : SUZANNE CATHIARD, DANIEL ARCUSET et EDOUARD ESKENAZI ;
- **médaille de Bronze** : JEAN GRACIA .

D'autres Dirigeants fédéraux, de Clubs et d'anciens Internationaux ont été également distingués et en sont félicités. La liste complète paraîtra dans le prochain PV du Secrétariat Fédéral.

1- ADOPTION DES P.V. DU BUREAU FEDERAL N° 7 DU 5 AOUT ET N° 8 DU 15 SEPTEMBRE 2000

- ➔ Les procès-verbaux n° 7 de la réunion du Bureau Fédéral du 5 août et n° 8 du 15 septembre sont adoptés à l'unanimité.

2.- INTERVENTION DU PRESIDENT PHILIPPE LAMBLIN

☞ Les Jeux Olympiques de Sydney

Ce jour, dans l'après-midi, le Président a rencontré la Ministre de la Jeunesse et des Sports entourée de ses principaux collaborateurs.

Dans le prolongement des **JO de Sydney** et des résultats d'ensemble de l'Athlétisme jugés insuffisants, elle a souhaité que lui soit présentées, d'ici mi-novembre, des propositions d'une nouvelle organisation fruit d'une large consultation. Elle a également fait part du souhait que ne soit désigné, pour l'instant, aucun responsable direct de ces résultats.

Lors de la réunion que les élus du Bureau Fédéral viennent de tenir, le DTN RICHARD DESCOUX a présenté une analyse concernant la participation de notre délégation aux JO et proposé, si le Bureau en exprimait le désir, d'offrir sa démission. Cette éventualité a été repoussée à l'unanimité.

Afin de rompre avec les conditions existant depuis trop longtemps et ayant provoqué l'absence de gain de toute médaille par l'Athlétisme qui n'a finalement compté que 7 Finalistes, un **Groupe de réflexion** est créé et placé sous la responsabilité de JEAN-JACQUES COURT. Il est chargé de faire avec franchise un état des lieux et de proposer aux élus une nouvelle politique sportive à mettre immédiatement en place en vue des grandes échéances à venir : les Championnats du Monde d'Edmonton en 2001 et ceux de Paris Saint-Denis en 2003.

Calendrier : le Groupe présentera ses premières conclusions au Bureau Fédéral du 10 novembre et pourra ainsi continuer ses travaux les 11 et 12 novembre. Il appartiendra au Comité Directeur du 25 novembre de se prononcer sur les propositions à présenter définitivement à Madame la Ministre.

Les élus du Bureau Fédéral venant de consacrer une réunion de deux heures à ce sujet, le Président se contente de rappeler qu'il a mal vécu, comme beaucoup, certains événements survenus et qui ont affecté les résultats que nous étions en droit d'attendre de notre délégation. Il tient cependant à remercier le DTN RICHARD DESCOUX et son Adjoint JEAN-CLAUDE VOLLMER qui ont assumé leur tâche avec dévouement, dans des conditions difficiles. Il veut aussi adresser, au nom de tous, des félicitations aux athlètes qui ont su donner le meilleur d'eux-mêmes pour obtenir des résultats à la hauteur de leur préparation et de nos espérances. Il convient désormais de se mettre au travail pour redéfinir la politique sportive que souhaitent conduire les élus fédéraux et dont les Cadres techniques seront responsables de la mise en œuvre.

Il ne faut pas dramatiser la situation et de rassurer l'ensemble de nos Partenaires, en rappelant toutes les actions entreprises avec succès tout au long de l'olympiade en vue du développement de l'Athlétisme, notamment l'augmentation des licenciés, la labellisation des Clubs, le succès de nos grandes organisations internationales et le nombre important d'excellents résultats enregistrés par les athlètes à l'occasion de compétitions européennes et mondiales.

Le Président fait part du **communiqué de presse** qui vient d'être établi, remis aux journalistes présents et transmis à l'Agence France Presse :

« Le Bureau de la Fédération Française d'Athlétisme, réuni le 6 octobre 2000, a pris en compte la proposition conjointe de Madame la Ministre de la Jeunesse et des Sports et du Président Philippe Lamblin de proposer d'ici un mois et demi une organisation novatrice pour une élite plus performante en vue des échéances de 2001 à 2004.

Le Directeur Technique National a exposé au Bureau une analyse des résultats à Sydney et proposé sa démission que le Bureau a repoussée à l'unanimité. Le médecin des équipes de France a exposé l'ensemble des démarches qu'il a conduites en précisant leurs limites actuelles.

En conséquence, un groupe pluridisciplinaire composé d'élus, de membres de la Direction Technique, de la Commission Médicale et d'athlètes est chargé d'une large réflexion destinée à proposer une nouvelle organisation par rapport à nos modes de fonctionnement actuels. Elle doit conduire à mieux aborder et à mieux préparer les échéances majeures du calendrier international tout en s'appuyant sur l'indéniable dynamique actuelle de la FFA : nombre de licenciés en augmentation, ouverture sur le hors stade, labellisation des Clubs, résultats de nos élites en Coupe d'Europe, etc...

Des propositions seront soumises au Comité Directeur pour validation puis soumises à notre Ministère de tutelle, et mise en application au début de 2001. D'ici là, le ministère sera associé à cette démarche. »

☞ **Paris Saint-Denis 2003**

A Sydney, le Président et JEAN POCZOBUT ont rencontré ESSAR GABRIEL, responsable des compétitions olympiques programmées au Dôme et précédemment employé au Comité d'organisation de la Coupe du Monde de Football en tant que responsable des médias. Ingénieur des Travaux Publics et diplômé de l'INSEAD, ce franco-libanais de 34 ans, ancien joueur de Basket-Ball du PUC, a proposé sa candidature à la FFA en apprenant qu'elle se voyait confier l'organisation des Championnats du Monde de 2003.

Libre après l'organisation des Jeux Paralympiques de Sydney, il a donné son accord pour devenir Directeur Général de la structure d'organisation de Paris Saint-Denis 2003.

Il sera notamment chargé du recrutement du personnel de la structure d'organisation. Elle pourra comprendre, entre autres, des personnes travaillant actuellement au sein de la FFA, au Service des Compétitions et à la Promotion, par exemple.

☞ **L'avenir**

PHILIPPE LAMBLIN se pose toujours la question du renouvellement de son mandat.

Bien évidemment, il souhaite ardemment poursuivre le travail entrepris sur ces 4 ans ; néanmoins, il informe l'ensemble des membres du Bureau de sa situation professionnelle actuelle. Il se doit, par honnêteté vis-à-vis de tout le monde, de ne postuler à un prochain mandat que s'il a un minimum de disponibilité par rapport à ses engagements professionnels.

A ce jour, les conditions ne sont plus remplies ; il ne peut pas se contenter d'être disponible pour l'athlétisme durant toutes ses soirées et les week-ends, ce qu'il vient de faire durant ces derniers mois.

Il prendra sa décision après avoir largement consulté ses responsables professionnels.

3.- INTERVENTION DU SECRETAIRE GENERAL MICHEL MARLE

◆ **Médailles fédérales** (voir annexe)

ANNIE LAURENT présente le tableau récapitulatif des demandes de récompenses pour la saison 1999-2000, proposées par la FFA, les Commissions Nationales, la DTN et les Ligues. A ce jour, seules les Ligues de Guadeloupe, de Guyane et de la Réunion n'ont pas fait parvenir leurs propositions.

➔ **Le Bureau Fédéral décide à l'unanimité de décerner les médailles fédérales selon le tableau récapitulatif joint au présent Procès-Verbal.**

◆ **Partie « Assurances » de la Circulaire Administrative 2000-01**

JEAN GRACIA rappelle que la Circulaire Administrative 2000-01 a été diffusée sans la partie Assurances, en attendant que le choix de l'assureur soit fait, en succession des Mutuelles du Mans Assurances dont la couverture cessera le 31 octobre 2000.

Les conditions de l'assureur retenu : **Azur Assurances**, négociées avec le concours du Cabinet Gras Savoye et qui seront en application le 1^{er} novembre 2000, sont donc l'objet d'une Annexe qui est communiquée au Bureau Fédéral et qui sera envoyée à tous les Clubs, Comités Départementaux et Ligues avant le début de la saison.

Le Service Juridique fédéral souhaite, sans attendre, apporter deux précisions concernant les **assurances** attachées à la licence, évoquées page 4 du PV n° 4 du Comité Directeur du 16 septembre :

- **Responsabilité Civile** : chaque Club peut enoncer à cette assurance pour le Club et ses pratiquants **licenciés** (ce dernier mot est à ajouter au PV).
- **Individuelle Accident** : les licenciés peuvent renoncer à cette assurance sans avoir de justification à fournir (cette dernière précision n'apparaît pas au PV du Comité Directeur).

◆ **Report de la Soirée 2000 de l'Athlétisme français**

GUY MANFREDI rappelle que le Comité Directeur avait décidé que cette Soirée se déroulerait le 25 novembre, au Cirque d'Hiver à Paris. Elle devait notamment marquer les 80 ans de la FFA et le lancement de l'organisation des Championnats du Monde de Paris Saint-Denis 2003. Il ne paraît pas opportun à beaucoup de la maintenir à cette date et plutôt souhaitable de la reporter en 2001, ce qui est soumis à l'approbation du Bureau Fédéral.

Ce dernier doit par ailleurs confirmer si la réunion du Comité Directeur est bien maintenue au 25 novembre.

➔ **Le Bureau Fédéral décide à l'unanimité de reporter l'organisation de la Soirée de l'Athlétisme à une date ultérieure et de maintenir au 25 novembre la réunion du Comité Directeur.**

◆ **Représentation de la FFA**

JEAN GRACIA rappelle que CHRISTIAN ROGGEMANS devait être Chef de Délégation à Grosseto (ITA) où se déroule ce week-end un match international Juniors. Revenu de Sydney, il a souhaité être déchargé de cette responsabilité et elle a été confiée à RENE COMORETTO.

De plus, JEAN GRACIA évoque l'organisation, le 22 octobre, des Championnats d'Europe des 24 heures à Uden (P-B) et des Championnats de France de Marathon à Reims (CHA). Il est suggéré que MICHEL MARLE représente la FFA à Reims et Guy Godbillon à Uden.

➔ **Le Bureau Fédéral approuve à l'unanimité ces diverses représentations.**

4.- INTERVENTION DU TRESORIER GENERAL GERARD HERTRICH

➤ **Circulaires Financières 2000-01 n° 1, 2 et 3 et « Note restreinte »** (voir annexe).

GERARD HERTRICH commente les quelques modifications qui ont été apportées aux Circulaires Financières soumises à l'approbation du Bureau Fédéral, pour application à compter du 1^{er} novembre.

- Restauration : pour les repas, frais réels limités à 90 F, au lieu de 85 F jusqu'ici ;
- Hébergement : pour les nuit d'hôtel et petit-déjeuner, frais réels limités à 350 F au lieu de 330 F ;
- Déplacements d'Athlètes : le tarif forfaitaire « route » passe de 0,60 à 0,70 F par km.
- Jurys d'examen fédéraux : sont concernés les Jurys des examens de Dirigeants et d'Officiels.

➔ **Le Bureau Fédéral approuve à l'unanimité les Circulaires Financières 2000-01 et la note restreinte.**

5.- INTERVENTION DU DTN RICHARD DESCOUX

☞ **Les Jeux Olympiques de Sydney**

Le DTN Richard Descoux souhaite s'en tenir à relever les quelques points suivants :

- l'existence d'une certaine lourdeur dans l'organisation entre le CNOSF et la Délégation de la FFA, certains points restant à tirer au clair ;
- accréditations : il a été difficile d'obtenir que les accréditations tiennent compte du nombre d'athlètes sélectionnés et de leur encadrement, 18 accréditations seulement devaient couvrir les besoins, le personnel médical étant inclus ;
- le poids des équipementiers s'accroît, ce qui vient interférer dans l'organisation de la Délégation officielle ;
- il ne semble pas possible de continuer avec l'organisation actuelle de la DTN qui est à revoir et RICHARD DESCOUX remercie le Bureau Fédéral de la confiance renouvelée qui va permettre d'étudier des réformes. Pour tout ce qui doit évoluer et particulièrement ce qui concerne le Haut niveau, il faudra bien cibler les personnes consultées pour recueillir les meilleurs avis possibles et que l'ensemble soit agréé par le MJS.

⇒ **Le Président** souligne que l'objectif est de définir des profils adaptés aux besoins et que la difficulté vient de la nécessité que les Techniciens aient aussi des qualités indispensables d'animateurs.

DANIEL ARCUSET relève qu'à défaut de l'occasion qui se présente, certaines des réformes qu'il convient désormais de proposer auraient pu précédemment rencontrer l'hostilité du Ministère, voire de la Presse. Il convient cependant de ne donner à l'extérieur aucun détail avant que le projet ne soit définitivement établi.

RICHARD DESCOUX tient à renouveler ses remerciements pour le maintien d'un climat de confiance qui va lui permettre de continuer à agir avec conviction. L'expérience humaine vécue à Sydney a eu des aspects très durs et le pire a été connu tout au début du séjour, avec le « fait divers » provoqué par MARIE-JOSE PEREC.

⇒ **Le Président** confirme qu'il convient de ne rien dévoiler à l'extérieur, de maintenir un profil bas et de respecter absolument une obligation de réserve. Elle aurait d'ailleurs dû être totalement respectée à Sydney où certaines situations ne pouvaient être commentées car il était très difficile d'agir.

RICHARD DESCOUX a cependant vécu à Sydney de bons moments, au contact d'athlètes très combattifs, dont certains devront être aidés pour qu'ils accèdent au très haut niveau. Il tire aussi la leçon qu'il ne devrait plus y avoir d'athlètes échappant à certaines règles minimales.

JEAN-JACQUES COURT estime nécessaire que la plus grande prudence soit toujours observée à l'approche des grands Championnats, quand on évoque le nombre de médailles susceptibles d'y être remportées. Il souligne que la situation à laquelle nous nous trouvons confrontés aurait très bien pu se produire à l'occasion des grands Championnats précédents.

RICHARD DESCOUX précise que 193 nations ont participé aux compétitions d'athlétisme et que le franchissement des étapes successives de qualification était très difficile. Il n'a pas du tout apprécié les propos diffamatoires tenus sur l'athlétisme et la Fédération par un Champion Olympique d'un autre sport.

DANIEL ARCUSET estime que ce Champion n'a pas la compétence pour répondre à une question qu'on n'aurait pas dû lui poser !

6.- QUESTIONS SPORTIVES

◆ Implantations de compétitions nationales

Championnats de France de Marathon

ALAIN SPIRA présente les deux candidatures reçues et répondant bien aux attentes, de Saint-Sylvain d'Anjou (P-L) pour le 29 avril 2001 et du Havre (H-N) pour le 7 octobre 2001. Il peut être tenu compte que les Championnats de France des Jeunes pourraient être organisés à Angers en 2002, Saint-Sylvain d'Anjou, dans le même département, pouvant alors être désignée pour 2001.

GUY GODBILLON fait savoir l'intérêt de la CNCHS pour Le Havre car il s'agit d'un candidat ancien auquel l'organisation n'a pu encore être confiée.

BERNARD AMSALEM assure que Le Havre peut accepter d'organiser en 2002 si cela se décide aujourd'hui.

RICHARD DESCOUX souhaite que l'on tienne compte également du calendrier international de 2001 et estime qu'une date en début de saison 2001 serait mieux située.

→ **Le Bureau Fédéral décide à l'unanimité d'implanter les Championnats de France de Marathon à Saint-Sylvain d'Anjou (P-L) le 29 avril 2001 et au Havre (H-N) en 2002.**

→ **De plus, il décide à l'unanimité les autres implantations suivantes :**

Championnats de France des 10 km	Chalons-en-Champagne (CHA)	24 juin 2001
Championnats de France des 24 heures	Fleurbaix (NPC)	2001
Championnats de France des 100 km (dans le cadre du Trophée Mondial IAU)	Cleder (BRE)	26 août 2001
Championnats de France de Semi-marathon	Belfort (F-C)	23 sept. 2001

◆ **Calendrier 2000-01** (voir annexe)

JEAN GRACIA indique qu'une réunion d'étude du Calendrier s'est tenue ce jour, en présence de représentants des Commissions concernées et du DTN.

PAUL BENARD signale qu'il a été tenu compte des observations faites lors de la réunion du Comité Directeur. Il précise que les Championnats Interrégionaux ne serviront pas de qualification pour les Championnats de France Elite.

RICHARD DESCOUX rappelle que ces Championnats Interrégionaux permettront des qualifications pour les Championnats de France Promotion.

Pour les Championnats du Monde d'Edmonton, il indique que des Meetings organisés le 14 juillet, puis les 21 - 22 juillet, constitueront, après les Championnats de France Elite des 30 juin et 1^{er} juillet, des passages obligatoires en vue des sélections définitives.

Le 8 juillet, un Meeting de sélection Juniors peut se dérouler à Albertville (D-S) qui est demandeur.

➔ **Le Bureau Fédéral adopte à l'unanimité le Calendrier 2000-01 présenté.**

◆ **Guide des Organismes de Courses Hors stade**

GUY GOBILLON rappelle l'existence d'un « **Guide du Bipède** », assez complet, dont l'éditeur assurait la diffusion aux Organismes de Courses. De son côté, la CNCHS, hors les Règlements officiels qui font l'objet d'une brochure éditée par la FFA, a préparé un Guide reprenant un certain nombre d'informations concernant, par exemple, la fiscalité et les textes légaux.

L'éditeur concerné a donné son accord pour ne conserver que la partie publicitaire du Guide, les textes étant intégralement établis par la CNCHS. La Commission souhaiterait donc que ce Guide puisse être remis aux Organismes à l'occasion des prochaines Assemblées Générales des CDCHS. Dans cette hypothèse, une décision prise à l'occasion du prochain Comité Directeur serait trop tardive, aussi la CNCHS demande-t-elle exceptionnellement au Bureau Fédéral de lui donner son feu vert pour que les démarches entreprises aboutissent rapidement.

➔ **Le Bureau Fédéral donne son accord à la CNCHS, à l'unanimité, pour la participation envisagée (textes) à l'édition de ce Guide.**

7.- QUESTIONS DIVERSES

● **FNDS Equipement**

DANIEL ARCUSET indique au Bureau Fédéral que la réunion consacrée à l'étude des dossiers à transmettre au MJS vient de se tenir. Une égale priorité a été donnée aux projets de Salles, à la réfection d'installations et à la construction de nouvelles pistes. Les dossiers concernant ces types d'équipement et de travaux ont été classés selon leur nature et leur implantation et une quinzaine d'entre eux vont être transmis au MJS avec avis favorable de la FFA.

ALAIN SPIRA indique que la FFA a reçu moins de dossiers mais dans l'ensemble mieux montés que précédemment. Le MJS a avisé la FFA des dossiers reçus par la filière des Directions Régionales J & S.

● **Opération « Génération Collège »**

DANIEL ARCUSET souhaiterait qu'un point soit fait concernant cette opération et l'éventuel succès remporté.

RICHARD DESCOUX indique que la conduite de cette opération a été assurée par CHARLES GOZZOLI, actuellement absent, ce qui ne permet pas d'en tirer immédiatement les enseignements. Il semble que l'UNSS n'ait pas apprécié cette initiative fédérale à sa juste valeur.

⇒ **Le Président** souhaite qu'un état des lieux soit dressé et permette l'information de tous.

● **Livret des épreuves nationales hivernales**

Paul Bénard indique que ce Livret est prêt et va être transmis à l'imprimeur.

Séance levée à 22 heures

Prochaine réunion du Bureau Fédéral : le vendredi 10 novembre à 18h30